

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de
MACON

Séance du : DEUX AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE
(2 avril 2024)

Canton de
Mâcon-Centre

Le Conseil Municipal s'est réuni le deux avril deux mille vingt-quatre à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET
de la délibération:**

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, GAUDILLERE David, CHERCHI Mickael, MONNERY Maguy, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, PERRIN Jacques, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, ISABELLON Anne, VOISIN Laurent, PETIT Jean-Pierre, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick et RACINNE Christiane.

**Subventions de
fonctionnement
aux associations pour
2024**

Etaient excusés : CASTEIL Katia est excusée et donne pouvoir à BEAUDET Marie-Pierre, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loic, MONTEIX Anne est excusée et donne pouvoir à VOISIN Laurent.

Absents : BEAUDET Adrien et GARLET Teddy.

Rapporteur : Jean-Paul BASSET

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

Présents à la séance :

24

EXPOSE

Afin de continuer de soutenir la dynamique associative charnaysienne, le conseil municipal devra se prononcer sur les propositions des subventions aux associations telles que présentées dans le tableau ci-dessous.

Le Conseil a été
convoqué le :
20 mars 2024

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le 3 avril 2024

Subventions 2024	
Animation Loisirs Culture	
ACTEM	4300 €
AMICALE PHILATELIQUE	140 €
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET ENTRETIEN DU CIMETIERE	300 €
ASTROSAONE	750 €
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1200 €
COUNTRY OLD DANCE	300 €
DAO YIN	100 €
LA CHORALE MELOD AMIS	300 €
LA SOURCE DE LEVIGNY	140 €
LES AMIS DE CHAMPGRENON	500 €
TES CHORISTES	300 €
Total subventions Animation Loisirs Culture	8330 €
Social	
COMITE DES TETES BLANCHES	2850 €
FOYER DE L'AMITIE	1000 €
SECOURS POPULAIRE MACON	200 €
VALENTIN HAÛY	200 €
Total subventions aux associations sociales	4250 €

Sécurité	
FNACA - ANCIENS COMBATTANTS	180 €
Total subventions aux associations sécurité	180 €
Sport	
A.M.S.	5000 €
CHARNAY CYCLO	600 €
ENTENTE PONGISTE LA ROCHE-CHARNAY (EPLR)	1000 €
PETANQUE CHARNAYSIENNE	1600 €
READY TO GRIMPE	3100 €
TENNIS CLUB	4000 €
U.F.M.	4000 €
CBBS	70 000 €
Total subventions aux associations sportives	89 300 €
Coopératives scolaires	
Ecole primaire Simone Veil	5328 €
Ecole primaire Marie Curie	6576 €
Ecole maternelle Joséphine Baker	3120 €
Total subventions coopératives scolaires	15 024 €
TOTAL	117 084 €

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales,
VU les dossiers de subventions déposées par les associations,
VU l'avis favorable à l'unanimité des commissions réunies du 14 mars 2024,
 Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après interventions de P. LOPEZ, JP. PETIT et le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le versement des subventions aux associations susvisées pour un montant global de 117 084 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Christine ROBIN